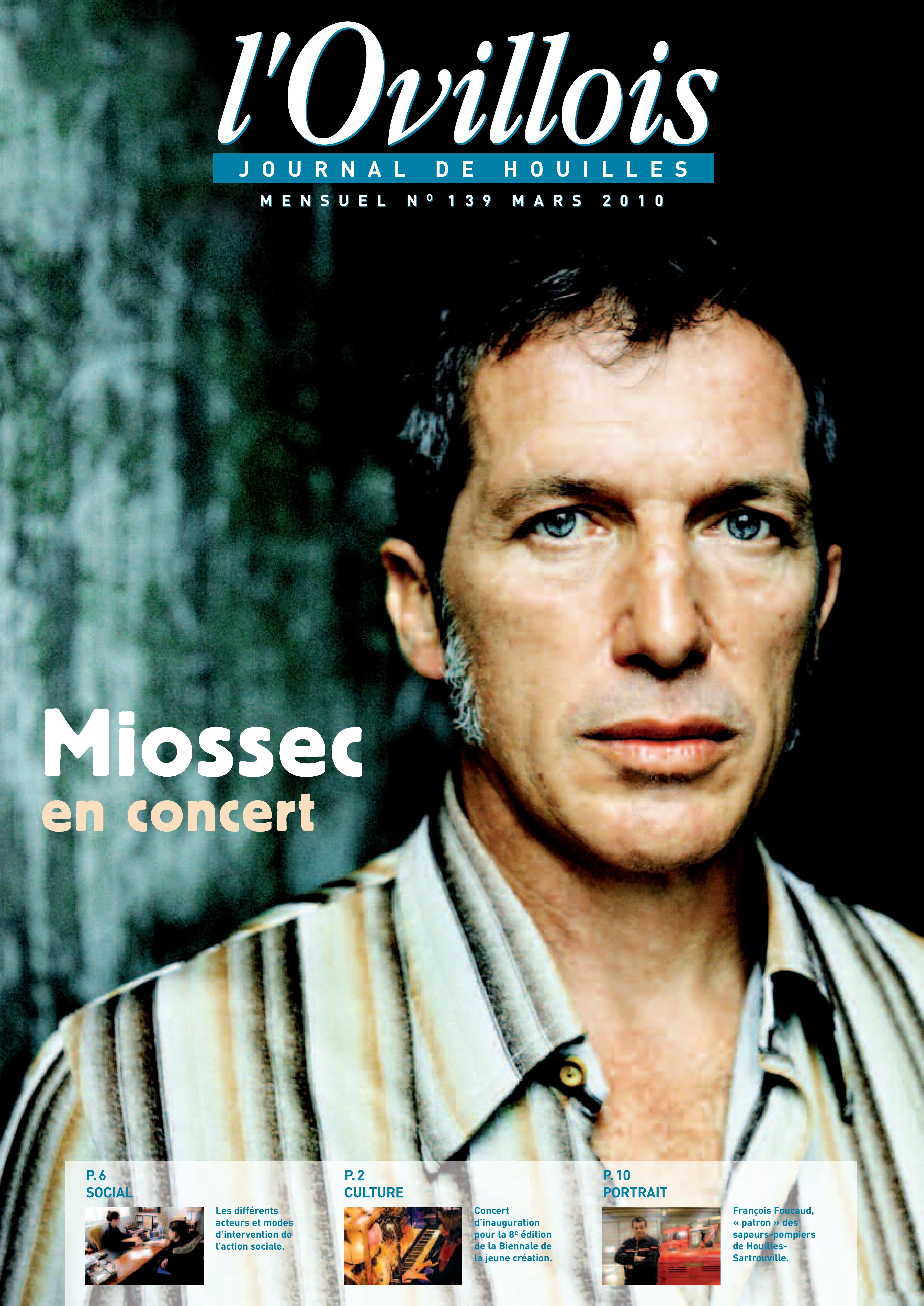

l'Ovillois
JOURNAL DE HOUILLES
MENSUEL Nº 139 MARS 2010
Miossec
en concert
P. 6
SOCIAL
Les différents acteurs et modes d'intervention de l'action sociale.
P. 2
CULTURE
Concert d'inauguration pour la 8e édition de la Biennale de la jeune création.
P. 10
PORTRAIT
François Foucaud, « patron » des sapeurs-pompiers de Houilles-Sartrouville.

CONCERT

LE FLIBUSTIER DE LA CHANSON FRANÇAISE

En pleine tournée, le chanteur breton Christophe Miossec passera par Houilles pour un concert entre rock, folk et vagues à l'âme.

Richard Dumas

Christophe Miossec saura faire chavirer son public, comme tout Breton qui se respecte.

En quelques années, Christophe Miossec s'est imposé sur la scène musicale française comme un artiste à part, hors des sentiers battus et loin des battages médiatiques. Depuis quinze ans, ce Brestois chante sur scène ses thèmes de prédilection : la nostalgie, le dépit, les regrets amoureux, le renoncement. Son engagement politique, sa rage aussi… Ses textes, écorchés, illustrent magnifiquement notre quotidien, nos interrogations, nos désillusions et nos espoirs. Ses chansons gardent toujours une tendresse – un peu rugueuse – qui va droit au cœur. Servies par une voix à la fois rocailleuse, chaude et profonde, elles apportent un peu de ce vent du large, cher à cet amoureux de la mer. Pour ce marin dans l'âme, les tempêtes du Finistère sont souvent celles de son cœur…

Avec ses quatre acolytes musiciens (violon-clavier, guitare, basse et batterie), Christophe Miossec saura faire chavirer son public, comme tout Breton qui se respecte !

Que de chemin parcouru depuis ses premiers pas dans la musique ! C'est dans un quartier ouvrier de Brest qu'il grandit. Adolescent, il découvre le rock'n'roll. Ses idoles ? Jimi Hendrix, les Rolling Stones… Tandis qu'il poursuit des études d'histoire, il joue dans un groupe baptisé « Printemps noir ». Puis il se consacre à la carrière de journaliste. Il monte alors à Paris et enchaîne les petits boulots. Lassé, et après quelques voyages ici et là, il retourne en Bretagne et crée avec Guillaume Jouan, en 1995, le groupe Miossec. Sept albums verront le jour. Et pour certains, disques d'or ! Son dernier, *Finistériens*, est le résultat d'une rencontre inévitable : celle avec le compositeur Yann Tiersen, un autre Breton…

En première partie de ce concert, le jeune Zak Laughed montrera que la valeur n'attend pas toujours le nombre des années. À 15 ans, il a déjà sorti un album folk dont la presse musicale a aussitôt fait l'éloge. Casquette vissée sur le crâne, allure un rien tranquille et bonhomme, ce jeune Clermontois, passionné de culture américaine, possède entre autres plusieurs atouts : une voix divinement claire, un sens indéniable de la mélodie et une grande maturité. Rien que cela ! ■

O. C.

Samedi 20 mars, à 20 h 30.
Tarifs : 16 €, 12 € et 10 €.
Espace Ostermeyer (16, rue Louise-Michel).
Réservation conseillée.
Renseignements et billetterie au 01 39 15 92 10.

CONCERT

TONALITÉS ORIENTALES

Rayess Bek est l'une des figures phares du rap et du slam au Proche-Orient. Il sera en concert, le 13 mars, à la Graineterie.

Elena V. Gomez



Rayess Bek affûte ses rimes avec poésie et simplicité.

Rayess Bek est une icône du hip-hop libanais. Il a passé sa vie entre Paris et Beyrouth qu'il a fuit à cause de la guerre. Compositeur et interprète libano-français, son univers fait se rencontrer mots arabes et français, beats orientaux et instruments traditionnels comme l'oud.

Dans le cadre des actions menées par la Ville autour du slam, Rayess Bek est invité à se produire à la Graineterie. Il y offrira un savant mélange de hip-hop, d'electro et de musique orientale, le tout sur fond de paroles engagées.

Pour cet enfant de la guerre, seuls les mots ont de l'importance. C'est eux qui portent ses colères contre les maux de sa société : guerres, corruptions et conflits communautaires. Du coup, ses mots frappent, aiguisent les consciences, crient leur hostilité à toute forme de violence. Mais toujours sur le mode de l'ironie, de la légèreté et de l'autodérision.

La première partie de ce concert verra la slameuse Saliâme Kheloufi, accompagnée au violon par Jean-Noël Jaspero, dire des textes de son recueil *Sl'âme aleikoum*. Un petit bijou de sensibilité qui livre sans concession le regard affûté de l'auteure sur soi et sur le monde. ■

O. C.

Samedi 13 mars, à 20 h 30.
Tarifs : 10 €, 8 € et 6 €.
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Réservation au 01 39 15 92 10.

BIENNALE DE LA JEUNE CRÉATION

SUR UN AIR DE PIANOKTAIL

Un concert insolite inaugure, le 26 mars, la 8e édition de la Biennale de la jeune création, l'un des temps forts de la vie culturelle ovilloise.

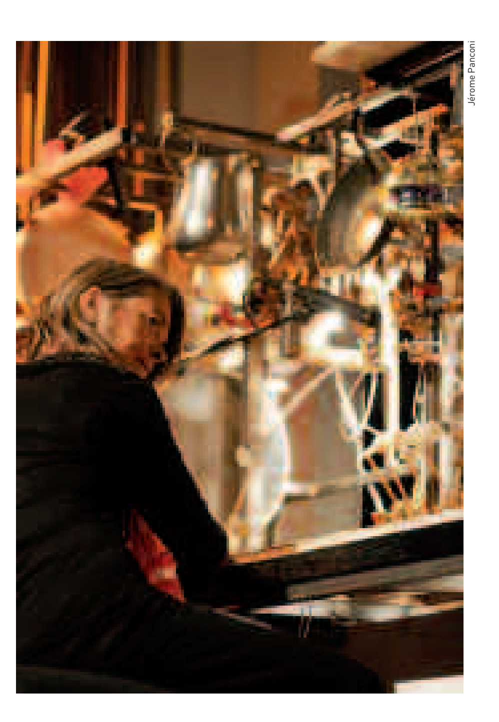
Pour l'inauguration de la Biennale de la jeune création, Sophia Domancich et Jean-Louis Mechali de la compagnie Lutherie urbaine vous invitent, le 26 mars, à partager une expérience unique. Celle d'un concert pour pianoktail et batterie à jeter ! Une aventure insolite, au cours de laquelle, le clavier, les pédales et les baguettes mettent en branle pistons et poêles, cruches, casseroles et tambours de machine à laver, et génèrent des percussions aux sonorités atypiques ! Imaginé dans son roman *L'Écume des jours*, le pianoktail de Boris Vian composait d'après les morceaux joués des cocktails dont la saveur rappelait à qui les buvait l'émotion ressentie lors de l'audition.

Ce concert est une belle façon de saluer le lancement de la 8e édition de la Biennale de la jeune création qui permet à un public toujours plus large et curieux de découvrir les nouvelles tendances de l'art contemporain. Cette année, 11 jeunes plasticiens ont été sélectionnés parmi plus de 200 candidats pour une exposition collective présentée, à partir du 27 mars, à la Graineterie. Leurs univers pluriels révèlent des courants artistiques pluridisciplinaires : art vidéo, installations, multimédia, peinture, édition, sculpture et photographie. ■

S. J.

> Concert d'inauguration, le 26 mars à 20 h 30.
Entrée libre, sur réservation.
> Exposition (inauguration le 26 mars à 19 h) ouverte au public, du 27 mars au 8 mai, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h ; mercredi et samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Réservations et renseignements au 01 39 15 92 10.

Jérome Panconi



Sophia Domancich au clavier du pianoktail.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

VOTER, UN ACTE CITOYEN

Les 14 et 21 mars, les Français âgés de 18 ans accomplis, inscrits sur les listes électorales, sont appelés à élire leurs conseillers régionaux au suffrage universel direct. Les conseillers régionaux sont en principe élus pour un mandat de six ans. Mais en raison de la réforme des collectivités territoriales en cours, le mandat de ceux qui seront élus en mars 2010 ne devrait durer que quatre ans.

Le mode de scrutin

Le mode de scrutin est un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne, à toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.
Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour du scrutin. Les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au 1er tour peuvent se maintenir, et, éventuellement, fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages.
La liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont attribués à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au second tour.

Les domaines d'intervention

Le conseil régional règle les affaires de la Région en assemblée plénière ou en commission permanente. Le président et les vice-présidents composent l'exécutif de la Région. Le président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée régionale, gère le patrimoine, saisit le conseil économique et social régional et dirige l'administration régionale. Les principaux domaines d'intervention de la Région sont le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports, les infrastructures et équipements des lycées, l'éducation et la formation professionnelle. ■

PROCURATION : MODE D'EMPLOI

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux urnes pour les prochaines élections régionales, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre électeur de votre choix en établissant une procuration. Pour ce faire, vous êtes invité à vous rendre au commissariat de police de Houilles, au plus tard le vendredi 12 mars à midi, muni de votre pièce d'identité et à présenter la carte d'électeur ou l'identité du mandataire (personne à qui l'on donne la procuration).
Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni d'une pièce justifiant de son identité pour voter en votre nom. Il doit être inscrit sur les listes électorales de Houilles et ne doit pas avoir reçu plus d'une procuration (une deuxième est possible pour une personne résidant à l'étranger).

Commissariat de police
(80, rue Hoche).
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Tél. : 01 61 04 76 00.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE 27 MARS, ÉTEIGNONS NOS LUMIÈRES !

Pour sensibiliser les populations au réchauffement climatique, l'ensemble du réseau international du WWF (Fonds mondial pour la nature) renouvelle l'opération « Une heure pour la planète ».
En invitant les citoyens du monde entier à éteindre les lumières durant soixante minutes, le 27 mars, de 20h30 à 21h30, le WWF souhaite promouvoir l'économie d'électricité et, par là même, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Ville de Houilles s'associera à cette opération en éteignant les lumières de la façade de la mairie.
Lors de la 1re édition, près de 4 000 villes dans 88 pays s'étaient mobilisées. En France, 74 métropoles s'étaient engagées à participer à cette opération qui a représenté une économie de 1% de la consommation d'électricité métropolitaine, soit l'utilisation journalière d'une ville comme Lyon, qui compte plus d'un million d'habitants. ■



FACE À LA RUMEUR


Lionel Pagès

Une ville où il fait bon vivre est une ville où l'équipe municipale se préoccupe de tous ses habitants. C'est pourquoi, plusieurs grands projets, dont la construction d'un conservatoire de musique, d'une nouvelle piscine, d'un terrain multisports et l'agrandissement de l'école Léon-Frapié, font partie de nos priorités.

Sur l'ensemble de ces nouveaux investissements, celui de la piscine génère beaucoup d'interrogations et des bruits courent que ce projet amputerait le budget des travaux programmés pour les écoles. Pourquoi une telle confusion ? Pourquoi focaliser sur le projet de la piscine plutôt que sur un autre ? Surprenant, non ?

Ce raccourci est d'autant plus incongru qu'il suffit de lire les dossiers de présentation du budget 2010 pour savoir que le bien-être des jeunes Ovillois n'a pas été délaissé au profit d'autres programmations. Au cours des précédents mandats, n'avons-nous pas réalisé la rénovation du bâtiment du centre d'action sociale, le réaménagement de la salle des mariages et de l'espace accueil en mairie, l'aménagement de la RD 308, la réhabilitation de l'espace jeunesse le Ginkgo et du pôle culturel la Graineterie, tout en investissant, au fil des années, près de 12 millions d'euros pour agrandir et rénover les écoles ?

Notre préoccupation a toujours été de répondre à l'intérêt général. Alors que des incertitudes pèsent sur les subventions à venir, nous restons fidèles à cette ligne de conduite qui réussit si bien à notre ville. Nous privilégierons toujours l'action face à l'abstention qui se traduit souvent par un sommeil sonore...

Le Maire,
Vice-président du conseil général des Yvelines
Alexandre Joly

URBANISME

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE COMMUNAL

La municipalité a engagé une procédure de révision, en avril 2009, du plan d'occupation des sols (POS) au terme de laquelle celui-ci deviendra le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.
L'Ovillois de février vous informait que cette procédure fait l'objet d'une large concertation avec la population. La première étape débutera, le 15 mars, par une exposition publique qui se tiendra dans le bâtiment des services techniques de la Ville. Elle présentera le diagnostic du territoire communal réalisé dans le cadre des études préalables du PLU. Ce diagnostic est nécessaire à la définition du futur projet d'aménagement du territoire communal.
La brochure jointe au présent *Ovillois* présente une synthèse des éléments du diagnostic et expose les modalités pratiques de l'exposition publique.
Vous pouvez retrouver ces éléments en ligne sur le site Internet de la Ville dans la rubrique Vie quotidienne > Urbanisme > Révision du plan d'occupation des sols. ■

VOIRIE

UNE HISTOIRE DE RÉSEAUX

Les compétences du service voirie sont loin de se résumer aux seuls travaux d'entretien et d'aménagement de l'espace public urbain. Portrait d'un service au carrefour des métiers.



Réalisation d'une bande cyclable sécurisée.

Au sein de la direction des services techniques de la Ville, les 26 agents de la voirie se partagent trois grands secteurs d'activité : les « VRD », le « garage, fêtes et manifestations » et le « suivi de la politique des transports et de déplacements ».
Par le sigle VRD, on désigne la voirie et les réseaux divers. Ce secteur recouvre une foule de compétences, au rang desquelles figurent notamment l'assainissement, l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, les illuminations de Noël. Les VRD, ce sont aussi les travaux neufs d'aménagement de l'espace public urbain, le stationnement, l'entretien de la voirie (nids-de-poule, mobilier urbain), les astreintes techniques de la Ville (interventions en cas d'urgence) et celles de déneigement.

Un service polyvalent

Le service voirie, assainissement, transports, dans son ensemble, agit à la fois comme conseil et aide à la population et force propositions sur le plan technique auprès des élus. À ce titre, la responsable du service voirie participe à toutes les réunions de quartier, comme à la commission de circulation qui se réunit deux fois par an. « *Un bon projet de voirie doit prendre en compte les besoins de tous, piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports collectifs, avec le souci de l'intérêt général pour aboutir au meilleur compromis entre toutes les problématiques de l'ensemble des modes de circulation* », explique François Heurtel, conseiller municipal, délégué à la voirie, à l'assainissement et aux transports.
Autrefois service de terrain « pur », la voirie évolue aujourd'hui et devient plus polyvalente, produisant de nombreuses analyses techniques et comptes rendus, des supports de communication en direction de la population, sans oublier les quelque 400 arrêtés par an qu'elle publie.



Réaménagement de la rue du 4-Septembre.

Sécurité et développement durable

Tous les projets d'aménagement réalisés par la voirie répondent aujourd'hui à trois priorités : la sécurité, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et le développement durable. Parler de sécurité revient à garantir celle de tous les usagers de l'espace public, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes. À Houilles, la pratique cycliste et l'usage des deux-roues sont très développés. Que ce soit pour leurs loisirs ou pour se rendre sur leur lieu de travail, les Ovillois sont des adeptes de ces modes de locomotion. « *Pour répondre aux besoins en matière de stationnement, nous avons réalisé, autour de la gare, des emplacements pour les deux-roues qui atteindront à terme une capacité de 650 places* », indique Tiphaine Larcher, responsable du service voirie.
En ce qui concerne le déplacement des personnes à mobilité réduite, le service voirie travaille actuellement à la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité qui va permettre de repérer puis de réparer les dysfonctionnements.
Ensuite, en matière de politique environnementale de la Ville et de développement durable, la voirie est pleinement concernée. Elle participe à développer l'usage des modes alternatifs de déplacement (marche, vélo, transports collectifs). Elle travaille à la mise en place d'un éclairage public plus économe en matière d'énergie, à l'optimisation des réseaux d'assainissement par des entretiens, réparations et curages préventifs et réguliers et par l'installation de dispositifs innovants. Et pour réaliser des aménagements qualitatifs, la voirie travaille toute l'année en lien étroit avec le service environnement.

Garage, fêtes et manifestations

Le service voirie n'est pas seulement un gestionnaire de l'espace public. Son deuxième secteur d'activités, « garage, fêtes et manifestations », est encadré par Claude Mallard, le « capitaine » de la flotte automobile. Le garage est prestataire de services pour la collectivité. Avec six chauffeurs (transport en commun, poids lourd et véhicule léger) et deux mécaniciens, le parc est constitué de 211 engins toutes catégories (du deux-roues au car municipal en passant par divers utilitaires). « *Aujourd'hui, notre objectif est de ne plus acquérir de véhicule tout essence* », précise Claude Mallard. Actuellement, cette flotte comprend trois véhicules électriques, cinq véhicules fonctionnant au gaz naturel pour véhicules (GNV) et deux au gaz de pétrole liquéfié (GPL).
L'équipe « fêtes et manifestations » est constituée de huit agents, chargés de l'installation et du démontage des fêtes, cérémonies et manifestations municipales, de la manutention des matériels et mobiliers, de la mise en place des bureaux de vote et des fêtes des écoles, de la préparation de la braderie et de celle de la Corrida pédestre entre autres. Sa spécificité est donc de devoir s'adapter à tous les événements et de travailler souvent en horaires décalés, le week-end ou la nuit. ■

S. J.

58 KILOMÈTRES DE CANALISATIONS

Le réseau d'assainissement communal représente 58 kilomètres de canalisations. Il est divisé en cinq zones, nettoyées chaque année, à tour de rôle, par curage mécanique.
Cela permet de couvrir l'ensemble de la commune sur cinq ans. Le réseau comprend aussi 1 300 avaloirs et grilles, nettoyés par pompage, deux fois par an. À ces entretiens, il faut ajouter le réseau du marché (nettoyé deux fois par an) et celui de divers bâtiments municipaux qu'il faut vidanger. L'ensemble de ces travaux constitue l'entretien préventif. Parallèlement, diverses interventions à la demande sont assurées toute l'année ainsi que des travaux d'investissement sur l'ensemble du réseau.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PRIORITÉ AUX SENIORS

Nouveau temps fort de la sécurité routière ! La Mairie de Houilles organise, le 18 mars, une opération de sensibilisation à la sécurité routière en direction des seniors. Cette action débutera, dans la matinée, par un contrôle gratuit de l'éclairage de véhicules rue Jules-Guesde, près de la mairie. Au terme de ce contrôle, une « fiche bilan » sera remise au conducteur. Ensuite, en début d'après-midi, une conférence-débat sur le thème « Les seniors au volant » se tiendra à l'hôtel de ville. L'occasion pour les participants de tester, s'ils le souhaitent, leurs propres connaissances du code de la route : panneaux de signalisation, respect des limitations de vitesse, temps de réaction dans des situations d'urgence, alcool au volant… « *Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une politique municipale de sécurité routière plus vaste*, explique Bernard Duclos, adjoint au maire, délégué à la sécurité. *Elle a été précédée, en novembre 2009, par une action similaire à l'intention des dirigeants et des bénévoles des clubs sportifs. Une autre journée sera programmée d'ici peu. Le point culminant de ces rendez-vous aura lieu, début juin, sous la forme d'un grand village de la sécurité routière dans le parc Charles-de-Gaulle.* » ■

S. P.

Jeudi 18 mars.
> Contrôle gratuit d'éclairage de véhicules de 9 h à 12 h, rue Jules-Guesde.
> Conférence-débat (entrée libre) à 14 h, à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta).
Renseignements au 01 30 86 32 83.

SCOLARITÉ 2010-2011

LE TEMPS DES INSCRIPTIONS

Pour la rentrée 2010, les inscriptions administratives dans les écoles préélémentaires se feront, du 8 au 20 mars, au service des affaires scolaires. Les enfants concernés sont ceux qui entrent en 1re année de maternelle (âgés de 3 ans avant le 31 décembre 2010) et ceux dont la famille s'est récemment installée à Houilles. Les documents à fournir sont le livret de famille, un justificatif de domicile, un certificat de radiation pour les nouveaux arrivants et, le cas échéant, une copie du jugement de divorce ou de séparation.
Le certificat d'inscription administrative qui sera délivré par le service des affaires scolaires mentionnera l'école d'affectation. L'inscription définitive se fait en prenant rendez-vous, avant le 30 avril, avec le directeur de l'école concernée. ■

Service des affaires scolaires (mairie annexe, parc Charles-de-Gaulle).
Accueil : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15 ; vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 45 ; samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
Renseignements au 01 30 86 33 76 / 33 75.

CULTURE

SLAM EN SCÈNE

Entrez dans l'« art de la déclame », le slam, avec deux comédiennes bien décidées à vous faire sortir votre langue de la poche et à libérer votre prose !

Chacune dans leur style, les deux comédiennes Saliâme Kheloufi et Lauréline Kuntz manient l'art du slam. Mieux, ce mois-ci, elles en communiquent la pratique ludique et libératrice, au travers d'ateliers d'écriture qui se déroulent à la Grainetreie, au Ginkgo et au collège Guy-de-Maupassant. Poésie, chanson, hip-hop, formes narratives variées, improvisations, le slam épouse tous les styles d'écriture et décloisonne le langage. « *J'aime cette forme d'art éphémère, qui exprime des émotions, dépeint souvent des trajectoires de vie, et trouve sa source dans le partage, l'échange et la liberté de parole* », explique Saliâme qui a créé sa propre compagnie, Fatma & Cie, pour développer auprès du public des projets artistiques urbains, dont le slam fait partie. « *Ce mélange de poésie et d'interprétation théâtrale permet à chacun d'exprimer sa créativité et de pousser son petit cri personnel* », renchérit Lauréline.

À partir de listes de mots, d'inversions et de jeux sur les sonorités et les rythmes, d'exercices de respiration et de déclamation, Saliâme et Lauréline vont vous initier à cette nouvelle poésie moderne. Leur but : entraîner les plus courageux d'entre vous à participer à la grande scène ouverte de clôture, qui se déroulera le 13 mars prochain à la Graineterie. Ce jour-là et la veille, vous aurez aussi l'occasion de goûter aux délices de leurs slams personnels. Celui de Lauréline Kuntz, qui a remporté le championnat de France de slam en 2007, déforme les mots et invente un langage pour dresser les « portraits dixlesics » des curieux personnages qu'elle rencontre.

Artiste engagée, Saliâme ne conçoit son métier qu'en contact direct avec la société dont elle décrit les états d'âme. L'identité et la diversité, mais encore la place de la femme ou le rôle des médias, sont autant de thèmes qu'elle aborde dans *Sl'âme aleikoum*, un premier recueil dont elle va vous livrer des extraits. Venez nombreux applaudir les performances de ces deux comédiennes et encourager celles des Ovillois, auxquels elles auront transmis le virus de la joute oratoire. ■

S. J.


Douglas Faulcon

Lauréline Kuntz déforme les mots et invente un langage pour dresser les « portraits dixlesics ».


Douglas Faulcon

Saliâme Kheloufi, auteure du recueil « Sl'âme aleikoum ».

SUIVEZ LE PROGRAMME...

Ateliers d'écriture

> Lundis 1er et 8 mars de 18 h 30 à 20 h 30 au Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Inscriptions au 01 61 04 42 63.

> Du 2 au 5 mars de 14 h à 16 h et le 13 mars de 9 h 30 à 11 h 30 à la Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Inscriptions au 01 39 68 68 20.

Carte blanche

Lauréline Kuntz, assistée de son invité le Schtroumpf slameur, brossera un portrait complet du slam. Au programme : conférence sur la petite histoire du slam, entre humour et décalages ; projection d'un documentaire (extraits) de Pascal Tessaud, *Slam, ce qui nous brûle* ; spectacle de Lauréline Kuntz, *Dixlesic*, dans lequel, seule sur scène, elle croque les mots avec gourmandise et distille des textes drôles, poétiques et percutants.
Vendredi 12 mars à 20 h 30, à la Graineterie (27, rue Gabriel-Péri). Tarif unique : 5 €.
Renseignements et billetterie au 01 39 15 92 10.

Scène ouverte

Animée par Saliâme Kheloufi, assistée de Lauréline Kuntz, cette scène ouverte permettra à l'ensemble des participants et des intervenants du projet « Slam à Houilles » de fêter les mots. Venez nombreux les écouter !
Samedi 13 mars à 17 h 30, à la Graineterie (27, rue Gabriel-Péri). Gratuit, réservation nécessaire.
Renseignements au 01 39 15 92 10.

URBANISME

MODIFICATION DU POS

La municipalité, dans sa volonté de proposer aux Ovillois des équipements de qualité répondant à leurs besoins, a été amenée à mettre en œuvre une procédure de modification du plan d'occupation des sols (POS) plus spécifique et plus rapide que la révision générale lancée en avril 2009 et qui doit aboutir à l'adoption d'un PLU.

Pourquoi modifier le POS ?

La zone UL du plan d'occupation des sols de Houilles est celle destinée à recevoir des équipements collectifs, (écoles, équipements culturels, collèges, gymnases, stades, etc.). Aujourd'hui, certaines dispositions de cette zone rendent difficiles la gestion des équipements existants et l'implantation de nouveaux équipements. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire de modifier les règles et les périmètres de secteurs concernés afin de garantir une utilisation optimale des terrains communaux au regard des particularités architecturales et des besoins de fonctionnement d'un équipement public.

L'objet de la modification : la zone UL

Dans ce contexte, la modification du POS a deux objets essentiels :

> remanier certaines dispositions du règlement de la zone UL, pour permettre la réalisation d'équipements qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et optimiser des disponibilités foncières de la commune. Cela concerne plus particulièrement les articles 4 (pour permettre les dispositifs de récupération et de stockage des eaux pluviales) et 7 (réduction de la distance d'éloignement par rapport à la limite séparative de propriété en cas d'implantation en retrait) ;

> intégrer des sites d'équipements existants ou à venir dans la zone UL, afin de permettre une gestion homogène des constructions.

L'enquête publique

L'enquête publique a pour objet de vous présenter le projet de modification du POS et de recueillir vos impressions et observations sur ce projet.
Elle se déroulera, du 1er mars au 3 avril inclus, dans les locaux de la direction de l'urbanisme (bâtiment des services techniques, 8, rue Félix-Toussaint) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi jusqu'à 17 h) ; le samedi matin de 8 h 30 à 12 h.

Comment donner votre avis ?

> En inscrivant vos observations sur le registre ouvert à cet effet dans les locaux de la direction de l'urbanisme (bâtiment des services techniques).

> En écrivant au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : hôtel de ville, à l'attention du commissaire enquêteur, modification du POS, 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles cedex.

> En vous adressant au commissaire enquêteur lors de ses permanences dans les locaux de la direction de l'urbanisme (bâtiment des services techniques) : le mercredi 10 mars de 14 h à 17 h ; le samedi 20 mars de 9 h à 12 h ; le lundi 29 mars de 14 h à 17 h.

Le commissaire enquêteur

Personnalité indépendante désignée par le président du tribunal administratif de Versailles, il supervise l'enquête publique.
Dans le mois qui suit la clôture de l'enquête, il élabore la synthèse des observations du public au vu de laquelle il émet un avis motivé sur le projet. Ce rapport est consultable par le public. ■

Direction de l'urbanisme (8, rue Félix-Toussaint).
Renseignements au 01 30 86 33 35.

SOCIAL

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

L'action sociale dans son ensemble est mise en œuvre par trois acteurs : le département, chef de file de l'action sociale, les communes et les associations. Dans la commune, elle est conduite par les services sociaux de la Ville, notamment son centre communal d'action sociale, ou bien relayée dans le cadre de partenariats associatifs ou institutionnels. Explications.

L'action sociale s'inscrit dans un cadre complexe car elle recouvre de multiples compétences, mobilise plusieurs acteurs et concerne différents acteurs. Pour autant, elle relève d'un choix politique qui s'appuie, dans un premier temps, sur l'analyse des besoins, puis de priorités qui, au final, se traduiront par des prestations dont les Ovillois pourront bénéficier.

Un champ varié d'interventions

Autrement dit, quand la Ville met en place un quotient familial et décide d'organiser des études surveillées après le temps scolaire, ou quand elle crée de nouvelles animations culturelles, récréatives ou sportives au sein des écoles, elle est dans son rôle de « pourvoyeuse » d'actions sociales. Dans un autre domaine, quand elle met des moyens humains matériels et logistiques pour consolider une politique en faveur des jeunes, via son service jeunesse, elle tisse des liens avec d'autres réseaux sociaux de même nature ou ciblant les mêmes publics. C'est le cas, par exemple, avec la mission locale intercommunale, située à Houilles. De même pour les animations d'été programmées dans le parc Charles-de-Gaulle ou encore pour l'organisation des centres de loisirs et des séjours de vacances qui sont au cœur de la politique sociale de la Ville. D'autres exemples peuvent venir étayer encore la réalité des décloisonnements et des partenariats avec d'autres réseaux de l'action sociale. « *L'initiative d'installer la coordination gérontologique "Méandre de la Seine" à Houilles, avec l'aide du conseil général des Yvelines, marque l'intérêt que la Ville porte aux institutions sociales et médico-sociales mais aussi une volonté de voir leurs interventions placées au cœur de la cité et au plus près des personnes concernées* », souligne le maire Alexandre Joly. Toujours dans le même esprit, l'existence d'une résidence pour personnes âgées (RPA) ou d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) s'inscrit dans ce panel d'activités sociales locales et non obligatoires. « *Tout ce tissu constitue ce que l'on appelle le développement social local à vocation collective s'inscrivant dans la durée. Nous voyons bien là que l'action sociale est diversifiée dans ses publics et dans ses modes d'intervention* », explique Sylvie Aid-Ancelin, adjointe au maire, déléguée aux affaires sanitaires et sociales.

Les différents acteurs de l'action sociale

Depuis les années 1980, l'action sociale s'est fortement restructurée et on a l'habitude de distinguer l'aide sociale dite « légale » (placement des personnes handicapées et des personnes âgées, allocation personnalisée d'autonomie, allocations logement, CMU...) et l'aide sociale dite « facultative » (contribution financière accordée en fonction des ressources pour faire face à certains frais : restauration scolaire, séjours de vacances, factures diverses...).

Depuis les lois de décentralisation, l'action sociale est exclusivement de la responsabilité du département qui, par convention ou délégation, peut transférer aux communes l'instruction de certains dossiers, voire partager certaines missions. Le conseil général des Yvelines est donc le partenaire incontournable des communes, mais il en existe d'autres.

Dans notre commune, le centre communal d'action sociale (CCAS) constitue l'un des principaux acteurs de l'action sociale dite « facultative ». Cet établissement public fonctionne grâce à un budget autonome dont l'essentiel des ressources provient d'une subvention votée, chaque année, par le conseil municipal. Le CCAS est géré par un conseil d'administration dont le président est le maire. « *Le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social pour agir concrètement en faveur de nos concitoyens en situation de précarité et de vulnérabilité. L'action du CCAS se caractérise par sa proximité et s'articule avec celle du conseil général des Yvelines* », précise Alexandre Joly.

La gestion du centre repose sur une équipe d'agents territoriaux compétents et disponibles, tous animés par une vraie volonté de service. « *Son activité est essentiellement tournée vers deux types de publics : les personnes âgées et les familles fragilisées socialement,* indique Sylvie Aid-Ancelin. *Nous attribuons des prestations telles que primes énergie, primes de Noël ou encore des aides financières décidées par le conseil d'administration. Nous organisons pour nos aînés des moments de convivialité comme le repas de l'amitié – 880 participants cette année – ou encore des thés dansants très prisés, sans oublier la distribution de colis de Noël pour les personnes âgées placées en institution. En matière de transports, nous organisons des dessertes pour les personnes en perte d'autonomie habitant loin du centre-ville. Le CCAS reste aussi et surtout le lieu de référence dans la commune pour le soutien et l'accompagnement dans les démarches.* »

Par ailleurs, des transferts de compétence se sont organisés. C'est le cas notamment avec la communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS). « *En effet, si nous restons autonomes dans nos choix urbanistiques concernant le logement sur notre ville, nous construisons aussi, ensemble, actuellement le plan local de l'habitat intercommunal avec les autres villes de la CCBS. Il sera prochainement proposé à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal au printemps* », ajoute l'élue déléguée aux affaires sanitaires et sociales.

La Ville développe aussi des politiques contractuelles avec la caisse d'allocations familiales (CAF) des Yvelines, comme le contrat enfance-jeunesse qui est essentiel pour le développement local des structures petite enfance et jeunesse.

Enfin, il existe un partenariat avec de nombreuses associations particulièrement actives qui œuvrent dans les secteurs du social et de la solidarité. « *Nous ne pouvons que nous réjouir qu'elles soient en si grand nombre dans notre ville,* constate Alexandre Joly. *Elles ont souvent imaginé, inventé, créé de nouvelles réponses et elles sont parfois les seules à réussir là où d'autres institutions ont échoué. Ce dynamisme témoigne de l'engagement, de la générosité et du sens de la disponibilité de leurs bénévoles. Nous ne pouvons que leur rendre hommage et saluer leur dévouement pour l'accompagnement des publics en difficulté.* » ■


Saber Harb

Le « repas de l'amitié » : un vrai moment de convivialité pour les seniors ovillois.


Douglas Faulcon

Le personnel du centre communal d'action sociale (CCAS) de Houilles reçoit les personnes dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.


Saber Harb

Sylvie Aid-Ancelin, adjointe au maire, déléguée aux affaires sanitaires et sociales.

Centre communal d'action sociale
(16, rue Gambetta, entrée par la rue Jules-Guesde).
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi jusqu'à 17h).
Tél. : 01 30 86 32 70.

DES ACTEURS MAJEURS DU CHAMP SOCIAL

Diversifiées dans leur domaine d'action et complémentaires, les associations locales qui relèvent du social et de la solidarité accompagnent au quotidien les personnes en difficulté. Pour les collectivités locales, elles constituent des relais indispensables. Gros plan sur trois d'entre elles qui œuvrent sans relâche, chacune dans leur domaine respectif : emploi des jeunes, santé, aide alimentaire.

OUVRIR L'EMPLOI AUX JEUNES

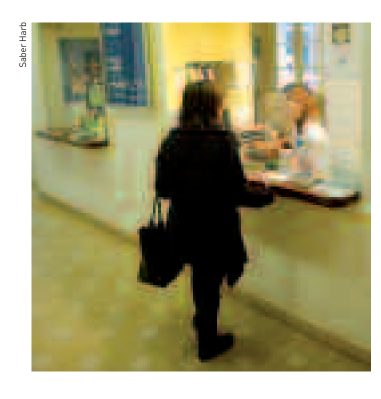


Saber Harb

Les missions locales s'adressent à des jeunes entre 16 et 25 ans, sorti du système scolaire, en recherche d'emploi. Actuellement touchés pour près d'un quart d'entre eux par le chômage, ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter la mission locale intercommunale de Sartrouville dont dépend l'antenne de Houilles. « *Près de 800 nouveaux inscrits, parmi les 1 700 jeunes que nous suivons régulièrement* », constate Nathalie Lemaire, directrice de la mission.
Dès leur inscription, les jeunes sont reçus en entretien individuel pour clarifier leur demande : 50 % cherchent un emploi, 33 % une formation qualifiante et 16 % veulent définir leur projet professionnel. En fonction de ces attentes, la mission locale multiplie les initiatives et les actions. Avec l'aide d'un conseiller – toujours le même référent –, chaque jeune va entamer un parcours d'insertion adapté à son projet, participer à des ateliers (notamment de recherche d'emploi), des journées d'informations et des forums, et suivre des périodes de formation. Un accompagnement personnalisé vers l'emploi, mais aussi la sociabilisation, « *qui doit l'aider à s'affranchir des obstacles rencontrés, à nourrir ses projets et à s'affirmer dans la poursuite de ses objectifs* », explique Ingrid Cavret, présidente de la mission, et adjointe au maire, déléguée à la jeunesse dans notre ville.
Pour relever ce défi, la mission locale travaille en réseau avec les collectivités locales et les professionnels de l'emploi et de la formation avec lesquels elle initie de nombreux dispositifs comme un système de parrainage qu'elle a mis en place avec la Région. Depuis peu, un spécialiste des questions « d'emploi jeune », détaché par le Pôle emploi, est également venu renforcer son équipe. Dans ce réseau, les travailleurs sociaux sont aussi des partenaires importants. Car, comme le souligne Nathalie Lemaire, « *de plus en plus de jeunes sont confrontés à des problèmes financiers, de logement, de santé…* ».
Au regard de leur situation personnelle, la mission locale est en mesure de leur allouer diverses aides : pour se déplacer, se nourrir, se vêtir et se soigner. Elle peut aussi les assister dans de nombreuses démarches (administratives ou de recherche de logement), leur offrir une médiation juridique ou encore l'aide de la psychologue de l'équipe. Selon les difficultés de chacun, le parcours est plus ou moins long.
En 2008, 283 jeunes étaient inscrits à l'antenne de la mission locale de Houilles. 159 d'entre eux sont aujourd'hui sur la bonne voie : 68 % ont trouvé un emploi, 28 % sont en formation et 4 % ont décroché un contrat en alternance.

Mission locale intercommunale de Sartrouville, antenne de Houilles-Carrières (11, boulevard Jean-Jaurès).
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.
Pour une première inscription, uniquement le lundi et le jeudi matin.
Renseignements au 01 39 15 90 78.

LA SANTÉ POUR TOUS



Saber Harb

Se faire soigner à moindre coût à Houilles, c'est possible, grâce au centre de santé Vivre. Cette structure associative, dont la vocation est « *l'accès aux soins pour tous* », comme le rappelle sa présidente Liliane Girondeau, présente l'avantage de regrouper en un même lieu une offre médicale et paramédicale variée. Moyennant une cotisation annuelle modeste de 2 € par patient, dont « *sont exemptés les bénéficiaires de la couverture sociale universelle (CMU) et de l'aide médicale d'État (AME)* », précise Françoise Michel, la directrice de Vivre, « *tout le monde peut accéder aux consultations de médecine générale et spécialisée, dispensées par le centre* ». Cette cotisation ouvre droit au tiers payant (6,60 € à ce jour pour une consultation avec un généraliste, soit la part non remboursée par la Sécurité sociale), et à des consultations sans dépassement d'honoraires, ce qui est aujourd'hui de plus en plus rare. Neuf professionnels de la santé exercent régulièrement au centre Vivre. Parmi eux, trois généralistes, un dermatologue, un gynécologue, un orthophoniste, deux dentistes et un orthodontiste. En ce qui concerne la médecine générale, les consultations sont quotidiennes. Le cabinet dentaire fonctionne lui aussi tous les jours de la semaine. Il est doté de deux fauteuils et d'un service d'orthodontie, équipé d'une radio panoramique. Depuis sa création en 1932, le centre Vivre n'a cessé de s'adapter pour maintenir son activité, notamment en louant une partie des locaux qu'il occupe, dont il est propriétaire. Après avoir accueilli un hôpital de jour et la médecine du travail, il loue depuis 1998 une partie de son espace aux services départementaux de la PMI (centre de protection infantile) et du planning familial. Une offre de soins complémentaire de celle apportée par Vivre, qui, l'an dernier, a effectué 2 866 feuilles de soins tous actes confondus…

Centre de médecine Vivre (21, rue Camille-Pelletan).
Ouvert de 9 h à 19 h, du lundi au vendredi, sur rendez-vous.
Consultations : médecine générale et cabinet dentaire, tous les jours ; dermatologie, le jeudi après-midi ; gynécologie, le mercredi après-midi et le vendredi matin ; orthophonie, le lundi, mardi et mercredi.
Tél : 01 39 68 61 50.

UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE



Saber Harb

L'épicerie sociale L'Escale apporte une aide alimentaire aux familles ovilloises et carrillonnes en difficulté et les soutient dans leurs projets et leurs parcours d'insertion. Depuis sa création, il y a maintenant presque dix ans, son activité n'a hélas cessé d'augmenter. En février 2010, 109 familles étaient inscrites à L'Escale. « *Aujourd'hui, on revoit des familles que l'on n'avait pas vues depuis longtemps. Et l'on accueille de plus en plus de jeunes et de travailleurs pauvres* », constate Laurence Gouriou, présidente de l'association. Pour pouvoir faire ses courses dans cette épicerie solidaire, il faut au préalable s'adresser aux services sociaux du secteur. L'Escale examine ensuite, une fois par mois, en commission, les nouveaux dossiers qui lui sont adressés, et accorde son aide pour une durée renouvelable d'un à trois mois. « *La première visite est souvent difficile* », admet Laurence Gouriou. Mais très vite, les familles se familiarisent avec ce lieu animé où les enfants peuvent s'amuser dans un « coin jeux » aménagé dans la salle d'attente, pendant que les adultes conversent autour d'un thé ou d'un café. Aux murs, des recettes de cuisine, des offres de covoiturage et des petites annonces en tous genres sont placardées. « *Nous essayons d'aider les familles dans leurs projets, de les conseiller ou de les orienter vers d'autres associations selon les problèmes qu'elles rencontrent* », explique encore Laurence.
Dans la pièce voisine, équipée de nouveaux linéaires grâce à un partenariat avec M. Hughes, directeur du magasin Simply Market, les bénévoles accompagnent les clients dans leurs courses. Épicerie de base, fruits et légumes frais, produits laitiers et œufs, viandes et poissons surgelés, produits d'hygiène et de nettoyage, les rayons de L'Escale ressemblent à ceux d'une supérette de quartier. Les prix affichés sont modérés, et, à l'issue de leurs achats, les familles ne paient que 20 % du montant total de leur panier (4 € sur un total de 20 € pour une personne isolée et par semaine).
Les produits de L'Escale proviennent de differentes sources : grandes surfaces locales, associations, dons solidaires, Association nationale de développement des épiceries solidaires… Elle s'approvisionne également auprès de la banque alimentaire Paris-Île-de-France, organise plusieurs fois par an des collectes, et reçoit chaque semaine des dons d'Ovillois et de Carrillons. Plus de 60 bénévoles apportent régulièrement leur soutien à cette entreprise solidaire qui reçoit aussi des jeunes en réinsertion. Depuis peu, une esthéticienne propose même, pour 2 €, des soins complets du visage aux femmes qui fréquentent le lieu. Ici, l'estime et le respect des autres comme de soi font foi.

S.J.

Épicerie sociale L'Escale (2, rue du Dr-Zamenhof).
Ouverte le jeudi de 16 h 30 à 19 h et le vendredi de 9 h à 11 h.

PARC DU DONJON

LES RÉSIDENTS EXPOSENT

Situé au cœur de Houilles, dans le quartier de l'Église, la maison de retraite Le Parc du donjon offre un cadre de vie agréable aux personnes du troisième âge. Pour agrémenter leur séjour, des activités variées sont régulièrement proposées au sein de l'établissement : journal interne, gymnastique douce, entretien de la mémoire, marche et équilibre, séances de cinéma... S'y ajoutent, tous les jeudis, deux ateliers d'expression animés par Patricia Maréchal, psychologue, et Clémence Michel, psychomotricienne.
Le premier atelier, sur un mode uniquement verbal, permet aux résidents de s'exprimer et d'échanger leurs points de vue sur de nombreux thèmes, en sollicitant les capacités verbales et mnésiques. Le second, uniquement graphique, stimule l'imaginaire et la créativité, tout en mobilisant les capacités motrices. Tous les résidents sont invités à y participer, y compris l'unité protégée accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
Ces groupes d'expression permettent ainsi aux résidents de discuter ensemble, de lutter contre le repli sur soi et, pour l'équipe, de développer un autre type de rapports. « *Ceux qui participent à ces ateliers nous apprennent beaucoup sur eux,* explique Patricia, *car ils nous donnent l'occasion de les connaître à travers une autre relation que lors de nos entretien individuels.* » Le travail des résidents qui participent à l'atelier dessin et au groupe d'échange est d'ailleurs actuellement exposé au sein de l'établissement. « *Les personnes âgées peuvent faire encore beaucoup de choses et prendre du plaisir à les réaliser !* », ajoute Clémence. L'une des citations mêlées aux dessins dans le cadre de l'exposition ne dit-elle pas : « *Dans le mot "vieillesse", il y a le mot "vie" !* »

S. P.


Parc du donjon

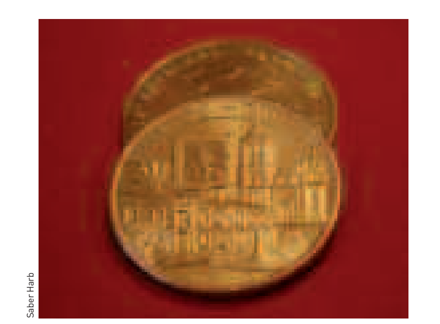
Atelier d'expression graphique proposé aux résidents du Parc du donjon.

Exposition (entrée libre)
du lundi au dimanche de 9 h à 20 h.
Maison de retraite Le Parc du donjon
(44, rue Camille-Pelletan).
Tél. : 01 61 04 81 00.

VIE ASSOCIATIVE

POUR AMATEUR DE MÉDAILLES

À l'occasion du Salon international de la télécarte (SIT) qui a eu lieu les 30 et 31 janvier à l'Espace Ostermeyer, l'Amicale philatélique de Houilles (APH) a fait frapper deux médailles commémoratives sur la ville de Houilles. L'une a été réalisée par la Monnaie de Paris pour célébrer la 15e édition du SIT. L'autre, gravée par la maison Arthus-Bertrand, comporte sur sa face les armes de la ville, l'église et la mairie. Ces deux pièces seront en vente (2€ l'unité) le 21 mars, lors de la rencontre « interclub collections », de 9h à 17h, au gymnase Jean-Bouin (51, boulevard Henri-Barbusse). Elles sont également en vente à l'occasion des réunions de l'APH, les 1er et 3e dimanches de chaque mois, de 10h à 12h, salle Michelet (place Michelet).


Sober Harb

Renseignements au 06 13 22 89 98.

EN BREF

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La permanence du conciliateur de justice se tient désormais le premier jeudi (à partir de 14h) de chaque mois.
Sur rendez-vous au 01 30 86 32 13.
Direction des affaires sociales
(18, rue Gambetta, entrée par la rue Jules-Guesde).

CRÉATION D'ENTREPRISE

HPA propose à la vente des pièces détachées et accessoires automobiles toutes marques.
HPA (98, boulevard Jean-Jaurès).
Accueil du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.
Tél. : 01 39 68 38 20.

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Ensemble résolument à gauche, 1 élu

LOGEMENT: MANIPULATION DES CHIFFRES

À Houilles, une famille se bat contre les rats, une autre vit à 4 dans 25 m et paie 750€/mois, d'autres baissent le chauffage car les charges sont trop lourdes, plus de 600 familles attendent un logement.
La CCBS pouvait profiter de l'établissement du Plan Local de l'Habitat pour créer des logements sociaux et soulager cette misère. Ce n'est pas le choix des 7 Maires de droite.
Voilà le programme:
203 accessions sociales et 1479 logements sociaux annoncés sur un total de 4211 réalisés.
Or, sont comptés dans ces 1479 logements sociaux: 471 construits pour compenser la rénovation urbaine de Sartrouville et les 79 logements de la résidence des personnes âgées de Houilles construite en 1978 !
Reste à construire 929 logements dits sociaux car 158 seront des PLS, inaccessibles aux familles les plus modestes.
Pour les 7 communes, d'ici à 2015, 771 logements vraiment sociaux verront le jour pour 1479 annoncés.
Bravo la manipulation, nos Maires sont des artistes !

Claude Boivin
Ensemble résolument à gauche
Tél. : 06 30 66 37 77
http://erg78800.free.fr

Les Verts Houilles écologie, 1 élu

Texte non transmis.

Pour et avec les Ovillois, 2 élus

POUR LES DEUX-ROUES : MOBILISONS-NOUS !

La signalisation horizontale des pistes cyclables peut s'avérer dangereuse pour les 2-roues motorisés (motos). Comme nous l'avons signalé lors du débat d'orientation budgétaire 2010, Houilles est mauvais élève sur ce point. Certains marquages au sol notamment de couleur verte sont glissants en cas de pluie.
Soyez prudent !
Le Sénat s'est soucié de cette question et propose de renforcer les normes, pas toujours respectées, s'appliquant à ces marquages : http://www.senat.fr/questions/base/1998/qSEQ980508011.html
À Houilles, un exemple est sur le pont Kennedy où l'adhérence des 2-roues en cas de pluie est très insuffisante.
Nous proposons de refaire ces marquages. Il existe des matériaux écologiques validés, pour un marquage plus visible et plus durable en toute sécurité (peinture « ostrea » par exemple).
Nos demandes à ce sujet n'ont pas (encore) été suivies d'effet.
Motards, cyclistes, conducteurs de scooter : contactez-nous pour une meilleure mobilisation.

Groupe des élus démocrates
Pour et avec les Ovillois :
Bruno Comby, Christelle Do Thanh.
Contact : 01 30 86 00 33
http://modem.ovillois.free.fr

Houilles, la ville a réussir ensemble, 3 élus

Texte non transmis dans les délais.

ID Commune, 28 élus

CONCRÉTISER

Bien au-delà des querelles politiciennes, des vœux pieux, des « demain on rase gratis » ou autres « abstentions positives », l'exécutif municipal reste dans l'action et se concentre principalement sur les tâches nécessaires à la réalisation d'un programme sur lequel les Ovillois nous ont accordé leur confiance. Cette dynamique de concrétisation est visible et bénéfique ; les projets sortent de terre, aujourd'hui : la Graineterie, la gare, la crèche Molière, l'extension du gymnase Guimier, demain : un nouveau conservatoire de danse et de musique, un terrain de football synthétique à Ostermeyer, une nouvelle piscine sur le terrain Gatti, les aménagements de nos routes départementales, de nos écoles comme l'agrandissement de Frapié... Autant de réalisations et d'ambitions qui concourent à un avenir harmonieux et durable pour notre collectivité. Que tous ceux, et principalement les agents municipaux, qui participent à cet effort permanent en soient remerciés.

Les élus du groupe
ID Commune,
majorité municipale.
contact@idcommune.com

PORTRAIT

PROTÉGER ET SECOURIR

François Foucaud est à la tête des pompiers du centre de secours principal de Houilles-Sartrouville. Parcours d'un « soldat du feu » qui vient d'être promu commandant.

Quelles sont les motivations qui animent les sapeurs-pompiers et qui vivent un engagement quotidien au service des autres ? La diversité de leurs missions ? Le sens du service ? Sans doute un peu des deux à la fois. Ce qui est certain en tout cas, c'est qu'ils s'y consacrent totalement, et avec une humilité qui mérite le respect. Ce trait essentiel qui caractérise tout sapeur-pompier, on le retrouve au plus haut point chez le commandant François Foucaud.
À son actif : 25 années d'activité dans le corps des sapeurs-pompiers professionnels. « *Cet homme de cœur, aux grandes qualités humaines et professionnelles* », comme aime à le souligner le maire Alexandre Joly, entre en 1983 dans le corps des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ancienne caserne de Houilles. Il a 26 ans. Il sera ensuite affecté au centre de secours principal de Houilles-Sartrouville où il poursuivra la majeure partie de sa carrière. Successivement nommé aux grades d'adjudant-chef, de lieutenant puis de capitaine, il est promu, en février dernier, commandant. « *C'est pour moi une évolution naturelle dans ma carrière,* déclare-t-il avec cette modestie qui le caractérise. *Cette nomination va me permettre d'accroître mes responsabilités tout en restant attaché au département.* »
Un parcours professionnel exemplaire, qui lui a notamment valu la médaille d'honneur pour « mérite exceptionnel », en dirigeant conjointement les casernes de Chatou et de Croissy-sur-Seine entre 2003 et 2006 avant de prendre la responsabilité du centre de secours principal. Au-delà de sa carrière professionnelle, François Foucaud s'investit dans des actions de prévention et de formation au secourisme auprès des jeunes dans plusieurs lycées professionnels. Il organise également avec ses équipes la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) qui propose, sur quatre ans, l'équivalent de la formation initiale de sapeur-pompier volontaire. « *Cette formation s'adresse aux jeunes âgés entre 13 et 17 ans. Cette année, parmi les 16 jeunes actuellement en formation, 8 sont Ovillois* », note le commandant Foucaud.
Dans le domaine associatif, il n'est pas en reste non plus puisqu'il cumule plusieurs fonctions. Secrétaire de l'Association des sapeurs-pompiers des Yvelines, membre de l'association Action pompiers 78, il appartient aussi au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du 78 (SDIS 78) ! ■

V. D.



Le commandant François Foucaud.

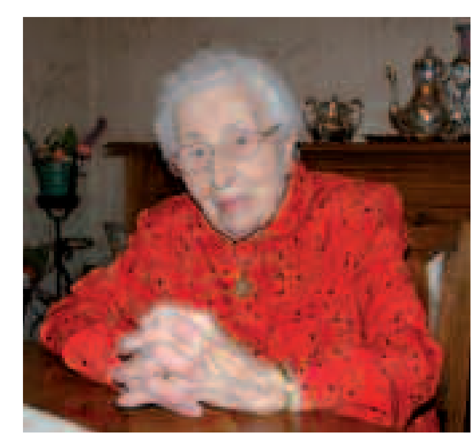
OPÉRATIONNELS 24 HEURES SUR 24

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre et 365 jours par an, les 130 sapeurs-pompiers du centre de secours principal de Houilles-Sartrouville répondent aux situations d'urgence les plus variées sur le territoire des deux communes. Ils assurent en moyenne 15 interventions par jour, soit plus de 6 000 interventions par an !
La France compte 249 000 pompiers (197 800 volontaires, 39 200 professionnels et 12 000 militaires). Les femmes représentent aujourd'hui 12 % des effectifs. Les pompiers assurent en moyenne 11 000 interventions par jour sur le territoire national. Les incendies représentent moins de 8 % de leurs actions. L'essentiel du travail des pompiers est le secours aux victimes, avec 2 524 000 prises en charge, un domaine où le nombre des interventions a progressé de 5 % en un an. À noter : les services d'incendie et de secours (SDIS) sont financés à 55 % par les conseils généraux et à 45 % par les communes.

PORTRAIT

REINE D'UN SIÈCLE

Dans quelques semaines, Cécile Reine Blanc sera centenaire. Elle a traversé le siècle, peu impressionnée par les charmes de la modernité !



Cécile Reine Blanc.

Le 4 avril prochain, Cécile Blanc fêtera ses 100 ans ! Dignement. En invitant une vingtaine de ses proches, dans un grand restaurant de la région. « *La gourmandise a toujours été mon péché mignon !* », confie la jeune centenaire, qui ne goûte aucun autre vice que la bonne chère et le chocolat. Ni vin, ni cigarettes, juste un peu de champagne à l'occasion…
Née à Paris en 1910, Cécile Blanc a traversé le siècle, peu impressionnée par les charmes de la modernité. « *En avion, j'ai peur !* », dit-elle. « *L'électricité, c'est vrai que c'est pratique,* concède-t-elle, *mais je préfère lire le journal ou faire des mots pêle-mêle que d'allumer la télévision !* »
Cécile a grandi rue Boyer, à Ménilmontant, « *dans la maison Labaudie, avec lavoir, espaces verts et gaz à tous les étages* ». Son père, « *de l'ancienne école* » comme elle dit, voulait qu'elle passe son brevet et sa mère qu'elle apprenne à coudre, comme toute future épouse qui se respecte. Cécile a donc suivi la voie paternelle, en intégrant une entreprise de métaux précieux, jusqu'à ses 60 ans. Comme ses parents étaient malades, elle est restée auprès d'eux. Et lorsqu'elle a épousé André en 1964, il était trop tard pour songer à avoir des enfants.
Son mari était ovillois de naissance, alors en 1968, tous deux ont fait construire le pavillon qu'elle habite encore aujourd'hui. Dès sa retraite, André a emmené sa Cécile autour du monde. « *L'une des plus belles périodes de ma vie ! Il travaillait chez Total, alors nous avons fait beaucoup de beaux voyages…* » Et d'évoquer avec émotion son survol du Grand Canyon en hydravion.
Depuis 2001 et le décès de son mari, Cécile a réorganisé sa vie. Elle déjeune et joue régulièrement aux cartes avec ses voisins, et mange au restaurant tous les 15 jours avec sa nièce. Bon pied, bon œil, ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est partir en balade. « *Tant que je pourrai continuer à aller au marché à pied avec mon Caddie à roulettes, tout ira bien* », dit-elle. Bon anniversaire, Cécile ! ■

S. J.

SPORT

UNE MARCHE TONIQUE

Le dimanche, les parcs, les forêts, les chemins accueillent des marcheurs de tous âges. La marche est l'activité la plus naturelle qui soit. L'exercice n'exige pas de technique particulière, d'aptitude ou de condition physique exceptionnelles, sauf si la distance s'allonge. À partir de 7 km/h, on entre dans le domaine de la marche athlétique. Cette activité, au rythme plus dynamique, est proposée au sein de l'association Hildebrandt « *La marche athlétique est un sport que vous pouvez pratiquer jusqu'à 90 ans !* », assure Alain Tronel, entraîneur sportif de la section marche athlétique des locodingos. *De plus, c'est un sport non traumatisant pour le corps. Il suffit d'être bien chaussé et d'adopter une bonne position.* » L'entraînement a lieu tous les jeudis soir, toute l'année, quel que soit le temps. « *Nous avons un circuit distinct pour l'hiver et pour l'été,* précise l'entraîneur. *Ce sont deux boucles de 7,2 km dans le parc de Maisons-Laffitte.* » Chaque sortie débute par des exercices d'échauffement suivie d'une marche, d'une durée de deux heures environ, s'achevant par une séance d'étirements. Pour les plus aguerris, une sortie de 20 à 40 km est organisée, tous les deux mois, le dimanche matin. « *Nous participons également à diverses épreuves : les 54 km du Paris-Mantes, les 52 km de la Marche de la Bièvre ou les 50 km de Cergy-Pontoise,* explique fièrement le coach. *Nous avons d'ailleurs, depuis peu, un sponsor : le magasin Optique Dubreuil à Houilles !* » ■

S. P.

Association Hildebrandt, section marche athlétique.
Renseignements au 06 08 01 67 71 et au 06 19 23 52 96.
Coût de l'adhésion : 25 € par an et par famille.



L'équipe des « locodingos », la section marche athlétique de l'association Hildebrandt.

Mercredi 17 mars
Rencontre autour des mangas
La bibliothèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise) propose une séance au sein du club manga, animé par deux bibliothécaires. Gratuit.
> de 15h à 16h30.

Conseil communautaire de la CCBS
À l'hôtel de ville de Houilles.
> à 20h30

Jeudi 18 mars
Conseil municipal
À l'hôtel de ville.
> à 20h30

Samedi 20 mars
Contes de chez moi
La conteuse Sabine Richard invite les enfants (âgés de 5 à 8 ans) à écouter des contes traditionnels sur le thème du voyage. Gratuit. Bibliothèque Jules-Verne. Inscriptions à partir du 5 mars au 01 39 68 89 09.
> à 15h30.

Dimanche 21 mars
Rencontre « interclub collections »
Au gymnase Jean-Bouin (51, boulevard Henri-Barbusse).
> de 9h à 17h.

ANIMATION

PETITE FABRIQUE POUR GRANDE PARADE

Les compagnies Les Grandes Personnes et Lutherie urbaine vous proposent des ateliers de fabrication de marionnettes et d'instruments de musique hors du commun. En vue d'une grande parade à Houilles en mai.



Dans le cadre de leur résidence, la compagnie de marionnettes de rue Les Grandes Personnes et celle de production d'objets et d'instruments sonores inédits Lutherie urbaine préparent ensemble une grande parade qui défilera dans les rues de la ville, le 8 mai prochain. Elles vous invitent à participer à ce projet d'une rencontre magistrale entre deux peuples, articulés et sonores, au travers d'une déambulation festive et intergénérationnelle, en participant aux ateliers de fabrication qu'elles animent, à partir du 12 mars. Quels que soient votre âge et vos aptitudes, vous pouvez vous inscrire aux ateliers « tout public » du vendredi soir, ou même vous joindre à ceux destinés aux scolaires en journée. Avec Les Grandes Personnes, vous allez concevoir, fabriquer et articuler des créatures de plus de deux mètres et des masques géants, puis apprendre à les manipuler. De son côté, Lutherie urbaine vous propose de construire, à partir d'objets et de matériaux recyclés, des instruments de musique aussi insolites que le kazou, le tube à ballon ou la flûte de pan en PVC, puis d'apprendre à en jouer avec les étonnants musiciens de cette compagnie. Le recyclage est la pierre angulaire des créations de ces deux compagnies qui organisent actuellement et jusqu'à la mi-mars une collecte à la Graineterie. Elles récupèrent : cartons, bouteilles plastique, papier kraft, sacs plastique, capsules de bouteille, casseroles, poêles, récipients, tubes (PVC et aluminium)… ■

S. J.

Ateliers (gratuit à partir de 14 ans) les vendredis 12, 19 et 26 mars et les 2, 9, 16, 29 et 30 avril de 18h30 à 20h30, à la salle René-Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Renseignements et inscriptions au 01 39 15 92 10.

CONFÉRENCE-DÉBAT

LA PUNITION DANS L'ÉDUCATION

Afin d'éclairer les parents sur les comportements à adopter face à l'éducation de leurs enfants et ados, des conférences-débats sont proposées dans le cadre du « Mercredi des parents ». La prochaine rencontre aura lieu, le 17 mars, au Ginkgo, sur le thème : « Comment punir de manière éducative ? ». Elle sera animée par Patricia Auzas, anthropologue. Ce rendez-vous sera l'occasion pour les familles d'aborder les questions relatives à l'autorité parentale et d'avoir un éclairage nouveau sur la place de la punition dans l'éducation. ■

Mercredi 17 mars de 20h à 22h. Entrée libre. Espace jeunesse le Gingko (7-9, boulevard Jean-Jaurès). Renseignements au 01 61 04 42 63.

EXPOSITION

LES LIVRES VOYAGENT…

Les livres voyagent. Que deviennent-ils dès qu'ils sortent de la bibliothèque ? » C'est le thème qui a été proposé aux jeunes Ovillois âgés de plus de 10 ans, dans le cadre d'un concours de photographies organisé par la bibliothèque Jules-Verne. Toutes les photos reçues y seront exposées, du 13 au 27 mars. Les prix du jury et du public seront remis, le 27 mars, à 16h. Les deux photos récompensées resteront exposées jusqu'à fin juin. ■

Du 13 au 27 mars, entrée libre. Bibliothèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise). Renseignements au 01 39 68 68 20.

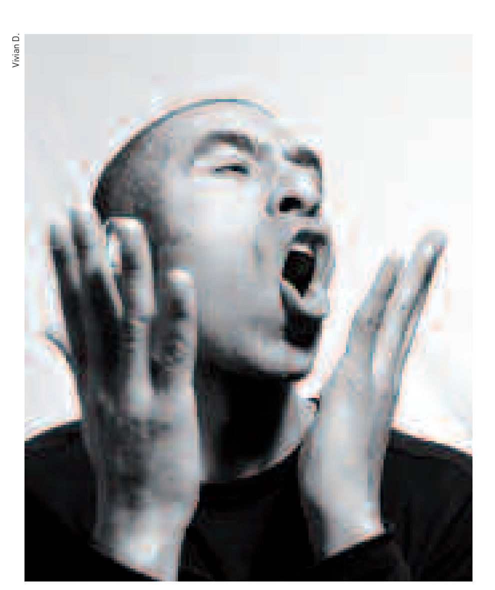
SPECTACLE JEUNE PUBLIC

DES SONS D'ICI ET D'AILLEURS

Avec sa voix, un micro et quelques samplers, Khalid K crée un univers sonore étonnant. Une performance rare ! À découvrir sur la scène du Triplex.

Le son, Khalid K, est né pour ainsi dire dedans. Chanteur, bruiteur, conteur, cet artiste, né à Casablanca, vous convie à un formidable voyage. Incarnant tour à tour toutes sortes d'animaux et de personnages, suggérant par des effets incroyables de bruitage un campement autour du feu ou un village entier, il place son public en situation réelle. Au fil d'un show débordant d'imagination, les visages des spectateurs laisseront place à l'étonnement, à la surprise, au sourire puis au rire. Khalid K a vite fait de vous dresser le portrait d'une jeune fille énamourée, à la voix un peu ridicule. La prestation sonore est réellement bluffante. Les enfants, quant à eux, ne pourront être que subjugués par une telle performance : l'ours grogne, la poule caquette… Tous ces sons rigolos et improbables, quel bonheur ! Et on rit… On s'amuse… Les grands aussi en redemandent et savourent avec délice ces instants à partager en famille. On a presque envie de reprendre alors ses mots de la fin : « *Au revoir, et à bientôt !* » ■

O. C.


Vivian D.

De bruitages en vocalises, Khalid K raconte les pérégrinations d'une foule de personnages.

Samedi 27 mars à 17h. Le Triplex (40, rue Faidherbe). Tarif unique : 3€. Réservation conseillée. Renseignements et billetterie au 01 39 15 92 10.

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

LE DERNIER DES PAYSANS

Michel Boudon, c'est l'histoire d'un personnage singulier et hors du temps. Le cinéaste René Duranton lui a consacré un film : *Toi, l'Auvergnat… dernier paysan.* Durant un an, la caméra a suivi cet agriculteur qui résiste au modernisme et travaille la terre inlassablement avec, pour seule aide, ses bœufs. Entre soins du bétail et de la volaille, travaux des champs, labours, semailles, ramassage du foin, battage du grain, ferrage des bœufs, cet Auvergnat perpétue une façon de travailler ancestrale. Le rendement à l'hectare, les pesticides à profusion, les engins motorisés… Tout cela, ce n'est pas pour lui. Non, pour cet homme au bon sens paysan chevillé au corps, la terre, ça se respecte ! ■

Mercredi 17 mars à 15h. La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri). Tarif : 6€. Réservation conseillée. Renseignements et billetterie au 01 39 15 92 10.

« LES MÉTIERS… ON EN PARLE »



Douglas Faulcon

Les jeunes collégiens et lycéens ovillois ont été nombreux à se rendre, le 13 février, au centre Cousteau, à l'occasion de la 2e édition du Forum des métiers. Ce rendez-vous était organisé à l'initiative du conseil municipal de jeunes (ci-dessus, les jeunes conseillers entourés de professionnels).

CRÉATEUR D'HARMONIES



Saber Harb

Juan Carlos Cáceres et son trio ont offert, le 29 janvier, sur la scène du Triplex, un tango régénéré où se sont mêlés intimement les rythmes de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

AU PLAISIR DES COLLECTIONNEURS



Saber Harb

Le Salon international de la télécarte a accueilli, les 30 et 31 janvier, à l'Espace Ostermeyer, plus de 2000 visiteurs et quelque 80 exposants venus du monde entier. Un franc succès pour ce Salon qui fêtait son 15e anniversaire, organisé par l'Association philatélique de Houilles.

UNE GRANDE FAMILLE



Saber Harb

Mêlant les contes et l'imaginaire, « Une grande famille : marionnettes, etc. » propose un voyage sans frontières dans l'univers de figurines fabuleuses, proches de la statuaire. Cette exposition, présentée actuellement à la Graineterie, explore de façon ludique et plastique l'univers du masque et de l'objet animé.



Saber Harb

Découvrez toute l'actualité ovilloise sur le site Internet : www.ville-houilles.fr

CARNET



Douglas Faulcon

Le bébé de janvier : Élisa Bousquet entourée de sa famille.

Naissances

Décembre

Clément Beaudrier, Nya Dos Anjos Costa, Joris Garrigo, Liza Gérard, Fabio Gomes, Noémi Guaramonti, Moyna Janvier, Ruben Lagréga, Raphaël Lemanissier, Samuel Lopes Da Silva, Candice Mager, Diego Marques-Gameiro, Chloé Moine, Sheryne Proto, Sami Sekkaï.

Janvier

Élisa Bousquet, Adrien Cady, Illiam Casteleiro Do Souto, Raphaël Darde, Téi Gourden, Yanni Hassani, Lola Huet, Raphaël Jacquet, Tristan Jousserand-Nivard, Margot Lefort, Kendhy Mahabir, Salma Mokhtari, Milann Monteiro Cambalacho, Gabriel Paty, Lucas Ribeiro Aguiar, Arthur Rouzeau, Ibrahim Saadi, Aliénor Sarfati, Morgan Sparke, Mathilde Viana, Aloïs Wermester.

Mariages

Janvier

Pierre Guillemin et Annick Hutteau, Stéphane Vincent et Jianhua Dong.

Décès

Décembre

Ginette Jarrion (veuve Goulet).

Janvier

Laurence Alloiteau, Jean-Marie Durand, Daniel Hocquet, Ilse Hübner (veuve Del Perugia), Nadine Lefort, Roger Morinais, Jean Pasqué, Pierre Schmidt.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Une : photo de Richard Dumas / Photos : Audrey Borgel, Douglas Faulcon, Saber Harb / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Sabrina Belaïba, Vincent Dubuc, Sophie Jobez, Sandrine Panossian-Khan / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : L'Artésienne / Distribution : Flash distribution / ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles Cedex

ujjef